

ANIMATIONS REGULIERES

Des animations gratuites sont organisées :
heure du conte, ateliers créatifs,
projections, ateliers multimédia...

Les bibliothécaires se déplacent également
dans les crèches, les Ramii (le RAM venant
dans notre site de Vimoutiers), les centres
de loisirs et groupes scolaires pour des
animations autour du livre et de la lecture.



rencontre d'auteur : Olivier Thiébaud

ANIMATIONS PONCTUELLES

Chaque année plusieurs manifestations
culturelles sont organisées en lien avec la
vie culturelle des communes : conférence,
expositions, lecture à voix haute, rencontre
d'auteurs, Racont'arts, nuit de la lecture,
printemps des poètes...

Toutes les animations sont en accès libre et
gratuit.



Soirée jeux de société



Vimoutiers

sites		Vimoutiers	Sap en Auge	Gacé	Le Merlerault
Lundi	Toute l'année	10h-12h 14h-17h	Fermé	Fermé	Fermé
Mardi		10h-12h 14h-18h	14h-18h	16h-18h	Fermé
Mercredi		10h-12h 14h-18h	10h-12h 14h-18h	10h-12h 14h-18h	14h-16h
Jeudi		Fermé	Fermé	16h-18h	10h-12h
Vendredi		10h-12h 14h-18h	10h-12h 14h-18h	16h-18h	Fermé
Samedi	Du 1er nov. au 30 avril	10h-12h 14h-16h	10h-12h 14h-16h	10h-12h 14h-17h	10h-12h
	Du 1er mai au 31 octobre	10h-12h 14h-17h	10h-12h 13h30 - 16h30	10h-12h 14h-17h	10h-12h

Mail : mediatheque@cdcvam.fr

Site de Sap-en-Auge. 1, rue du grand jardin
61470 Sap-en-Auge. Tél : 02-33-35-30-82

Site de Vimoutiers. 1, rue de Châtelet
61120 Vimoutiers. Tél : 02-33-12-56-36

Site de Gacé, rue d'Orléans
61230 Gacé. Tél : 02-33-36-26-94

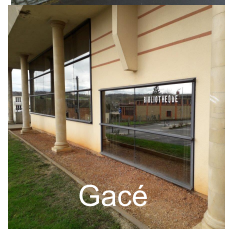
Site du Merlerault. Place Hôtel de Ville
61240 Le Merlerault. Tél : 02-33-35-42-67



Vimoutiers



Le Merlerault



Gacé



Sap-en-Auge

Mediathèque
des
Vallées d'Auge et
du Merlerault

Guide du
lecteur

Lire
Découvrir
Ecouter

Partager
Voir
Comprendre

Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
-15, rue Pernelle - BP98-61120 Vimoutiers -
Tél : 02 33 67 54 85 - mail : contact@cdcvam.fr

Médiathèques des Vallées d'Auge et du Merlerault Ouvertes à tous

ACCUEIL

L'entrée à la médiathèque est libre et gratuite. Une inscription permet d'emprunter des documents.

Un espace chaleureux et accueillant vous attend sur quatre sites, Vimoutiers, Sap-en-Auge, Gacé et Le Merlerault



Vimoutiers

Vous y trouverez :

des espaces aménagés pour travailler, pour vous détendre (fauteuils, espace de lecture), pour découvrir (présentation d'ouvrages), pour naviguer sur internet (ordinateurs à disposition)

une équipe disponible (composée de salariés et de bénévoles) pour vous accueillir, répondre à vos demandes et vous conseiller au mieux.



Le réseau

LE FONDS

Espace adulte

avec un choix diversifié à consulter et/ou à emprunter : magazines, littérature (policiers, romans...), bandes-dessinées, mangas, documentaires.



Sap-en-Auge



Le Merlerault

Espace jeunesse

Des livres pour se distraire, rêver, apprendre en s'amusant : romans, contes, albums, BD, mangas et des documentaires pour enrichir son travail scolaire, ses connaissances.

Espace multimédia

CD : chanson française, internationale, musique classique, du monde, jazz, rock et musique pour enfants...

DVD : fictions et documentaires pour adultes et enfants.

Espace Internet

L'accès à Internet est gratuit.

En cas de nombreuses demandes, l'utilisation des postes est limitée à 1/2 heure.

L'impression des documents est payante, 0.15 cts (N&B)



Vimoutiers

INSCRIPTION

L'inscription est valable 1 an à compter de la date d'inscription.

L'abonnement est de 8 € pour une personne et de 15 € par famille (habitant sous le même toit). Les bons CAF et MSA sont acceptés.

L'abonnement est gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans.

L'abonnement permet d'emprunter et de restituer les documents sur les 4 sites.

CONDITIONS DE PRETS

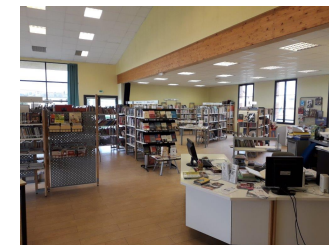
Pour un délai de 3 semaines vous pouvez emprunter :

- 6 imprimés (romans, BD, magazines...)
- 2 CD
- 1 DVD

Le prêt des nouveautés est limité à 15 jours.

Grâce au réseau, vous pouvez réserver un document sur le catalogue en ligne quelle que soit sa localisation et en disposer à l'accueil de la médiathèque de votre choix

Un retard trop important entrainera une amende de 2.00 € par mois et par document.



Gacé